

# La Principauté de Porrentruy après le 1<sup>er</sup> Traité de Paris (juin 1814 - août 1815)



- Siège du gouvernement général (Arlesheim)
- ⊙ Siège de l'administration centrale et chef-lieu d'arrondissement (Porrentruy)
- ⊙ Chef-lieu d'arrondissement
- Limite d'arrondissement
- Chef-lieu de canton
- Limite de canton
- Ⓜ Tribunal civil et criminel de 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> instance
- Régions qui reconnaissent le pouvoir du gouverneur Andlau
- Régions qui ne reconnaissent pas le pouvoir d'Andlau
- ▨ La courtine de Bellelay et la prévôté Sous-les-Roches revendiquent leur appartenance à la prévôté de Moutier
- Bienne et sa mairie échappent totalement à l'autorité d'Andlau